

Les approvisionnements d'énergie

Le ministre nous dit que nous sommes protégés par l'AEIE. J'aimerais bien qu'il nous nomme une société contre laquelle l'AEIE nous a déjà protégés. Les résultats en ont été bien douteux. C'est presque comme donner un permis à des contrebandiers d'alcool les autorisant à faire de la contrebande sur une base temporaire dans tous les débouchés de la ville mais, par contre, leur refuser un permis permanent.

A n'en pas douter, nous devons faire de Petro-Canada l'unique distributeur de pétrole dans l'est du Canada. Comme on l'a déjà signalé, il faudra peut-être intégrer le pétrole de l'Ouest. Nous devrions verser de l'argent à flot dans la mise en valeur de nouvelles sources au Canada. C'est là que nous devrions investir de l'argent. Nous devons peut-être mettre en commun nos ressources, nationales et étrangères, et fixer un prix pour ce mélange qui respecte les intérêts des consommateurs.

Tout à l'heure, quelqu'un a parlé de chemises. Aujourd'hui, une bonne chemise coûte \$22. Nous continuons à importer des chemises de Taïwan, de Corée et du Japon, pays où le coût de la main-d'œuvre est relativement bas. Malgré le fait que la valeur de leur devise a augmenté par rapport au dollar canadien, ils parviennent à vendre leurs chemises \$5 ou \$6 à des distributeurs canadiens. Nous avons proposé qu'on supprime les droits de douane sur les chemises.

Tout rapport entre le prix que le consommateur paie pour une chemise et son coût d'importation est purement fortuit. Nous ne pouvons établir de rapport parce que nous n'avons aucun moyen de contrôle. La même chose vaut pour le pétrole. Dans bien des cas, les sociétés ne se bornent pas à vendre du pétrole, elles le transportent aussi sur leurs propres bateaux. Si elles augmentent les frais de transport, manifestement, cela a des répercussions sur le prix de vente. Un pareil état de choses nuit aux consommateurs canadiens.

Aux États-Unis, bien des producteurs industriels sont rationnés. Le carburant pour avions est rationné. Il est probable que sur la côte est l'essence automobile sera rationnée. Cela ne veut pas dire qu'il y a vraiment une pénurie, mais simplement une pénurie organisée. Aux États-Unis le système de la libre entreprise permet aux sociétés de plumer tout le monde à condition de ne pas se faire prendre. Comme M. McLean avait l'habitude de dire, payer le moins possible et revendre le plus cher possible, voilà ce qu'est la libre entreprise. C'est exactement ce que font les sociétés pétrolières. Au fil des ans, les sept sœurs sont devenues riches et incompétentes à force d'exploiter le public.

Notre ministre de l'Énergie va nous exposer à ces problèmes, à moins qu'il ne consente à se lancer dans le commerce du pétrole et pas seulement en cas d'urgence, par l'entremise de Petro-Canada.

Il pourrait y avoir pénurie. Tout peut arriver avec les principaux producteurs de pétrole. Si cela arrive, les grandes multinationales du pétrole en subiront les contrecoups. On a dit tout à l'heure qu'une société qui a son siège social aux États-Unis a une certaine obligation envers ce pays, car il pourrait bien supprimer la charte créant la société ou encore exercer un moyen de pression, en augmentant les impôts de la société, par exemple. La même chose pourrait arriver à une filiale au Canada.

Ce qui s'est passé avec la société Imperial Oil, ce n'est pas parce que cette société ne voulait pas acheter à Exxon la

[M. Peters.]

totalité de ses engagements. Elle avait un marché pour ce pétrole au Canada. Mais elle ne pouvait pas dire à Exxon, sa société-mère, de lui fournir telle ou telle quantité de pétrole. A l'origine, son approvisionnement devait être réduit de 25,000 barils par jour; ce chiffre a maintenant été réduit à 9,000 barils par jour. Quelqu'un devra en souffrir. Si le Canada souhaite s'attaquer aux sociétés multinationales, sa meilleure arme demeure Petro-Canada. Aucun autre organisme n'est aussi puissant. On ne pourrait mieux faire que d'assurer à l'est du Canada que l'on compensera cette baisse à l'importation en important du pétrole et en le répartissant équitablement entre toutes les raffineries du Canada.

Pour ce qui est de la capacité de raffinage, voyons ce qui en est de la raffinerie de Come-By-Chance. Le Canada disposera, à cet endroit, d'une grande raffinerie déjà construite que l'on pourrait utiliser pour éviter aux Canadiens de se faire rouler à nouveau par les multinationales. Cela stimulerait la concurrence dans l'industrie pétrolière...

● (2040)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. La Chambre est-elle prête pour la mise aux voix?

Des voix: Le vote!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je donne la parole au député d'Algoma (M. Foster).

Des voix: Mais c'est de l'obstruction!

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations. L'amendement vise à permettre, en cas d'urgence, l'intervention de Petro-Canada, qui deviendrait l'unique acheteur de pétrole.

Des voix: Bravo!

M. Foster: J'estime que Petro-Canada n'est utile que si elle joue, au fond, exactement le même rôle qu'en ce moment dans le cas du Mexique et qu'on lui propose dans le cas du Venezuela. C'était l'un des buts de la société quand la Chambre a été saisie du projet de loi, il y a quelques années, c'est-à-dire, qu'elle puisse négocier directement les approvisionnements pétroliers avec les États concernés. A l'époque, nous ne nous doutions pas que ces dispositions se révéleraient nécessaires aussi tôt, mais en ce moment elles nous sont très avantageuses. Les besoins en pétrole importé ont été ramenés de près de 800,000 barils par jour à environ 500,000. Au cours du congé de Noël, le ministre a négocié avec le Mexique l'achat de 100,000 barils par jour sur une base régulière et, dernièrement, il a été décidé d'autoriser la société à entamer les pourparlers avec le Venezuela et à négocier un marché direct pour nous assurer un approvisionnement vénézuélien de 100,000 barils par jour. Ce serait à mon avis le meilleur moyen d'opérer pour Petro-Canada.

L'amendement propose que le gouverneur en conseil fasse de Petro-Canada le seul organisme d'achat autorisé. A mon avis, si nous étions placés dans une situation de crise, il serait préférable de pouvoir disposer de toutes les ressources possibles venant de l'étranger. Des transactions supplémentaires bureaucratiques ne pourraient que compliquer ce processus. Il vaudrait donc mieux, au contraire, prendre des dispositions à long terme analogues à celles qui sont en cours de négociation avec le Mexique, et qu'on envisage de prendre avec le Venezuela. Si nous examinons la situation dans les autres pays nous constatons que la plupart des pays-membres de l'OPEP agissent par